

L'AUTRE JOURNAL

c'est nous qui payons

MACS : Marenne Adour Côte Sud, communauté de 23 communes

Angresse, Azur, Bénésse-Maremne, Capbreton, Josse, Labenne, Magescq, Messanges, Moliets-et-Maâ, Orx, Ste-Marie-de-Gosse, St-Geours-de-Maremne, St-Jean-de-Marsacq, St-Martin-de-Hinx, St-Vincent-de-Tyrosse, Saubion, Saubrigues, Saubusse, Seignosse, Soorts-Hossegor, Soustons, Tosse, Vieux-Boucau (50 000 habitants).

QUI SOMMES-NOUS : Une association d'habitants de ces 23 communes qui analyse les décisions de MACS et les apprécie au vu de leurs conséquences fiscales.

Grâce à vos généreux impôts MACS a pu s'offrir:

- une **piscine** à plus de 16 M €, Aygueblue installée au milieu de nulle part, dont la contribution du budget principal au déficit prévisionnel sera de plus de 1,863 M € pour 2010 (46 € par habitant).
- Une boucle à **très haut débit** à plus de 12,5 M € sans étude de marché.
- Un **siège social**, budget supérieur à 1,6 M €, en cours d'agrandissement.
- Un soit-disant **contournement** de Capbreton destiné à permettre le transfert de Leclerc (780 000 €),
- **Des indemnités** de Président à 3 086 € et de 10 Vice-présidents à 1 234 €.
- Pour suivre tous ces travaux le **personnel recruté** par MACS est passé de 60 personnes en 2002 à 212 en 2009

L'objectif initial de la loi de création des communautés de communes était de réaliser des économies d'échelles en mutualisant des services; en fait nous assistons à l'opposé:

Le personnel des communes n'a cessé de croître, les budgets municipaux aussi, pendant ce temps le personnel de MACS est en pleine explosion, ainsi que son budget (la taxe d'habitation cumulée a augmenté en moyenne de 100 % entre 2001 et maintenant).

et ce n'est pas fini, vous le constatez sur vos feuilles d'impôts locaux:

Qui vote ces décisions ? Ce sont les délégués de chaque commune réunis en Conseil qui approuvent, sans débat toutes les délibérations qui leur sont présentées. Chaque commune se soumet, sans que la démonstration de l'utilité de ces investissements soit démontrée, voire même que le rythme de réalisation soit adapté aux moyens financiers.

A tous les élus de la MACS et des conseils municipaux les habitants heureux adressent leurs remerciements pour avoir voté tous ces budgets

MACS entreprend actuellement:

- l'agrandissement de son **siège**,
- Une **cuisine centrale** chargée d'alimenter les cantines scolaires, les résidences de personnes âgées, le portage des repas à domicile pour un coût exorbitant de plus de 5 M €, A noter, une fois de plus, que ce programme est lancé sans qu'il n'y ait eu de véritables études préliminaires et, en particulier sans étude de faisabilité, sans consulter d'offres privées concurrentes, sans compte d'exploitation prévisionnel, sans bilan carbone etc...
- Un **centre commercial**, avec hypermarché, disproportionné à St Geours de Maremne.
- L'achat d'un **hôtel** à Capbreton à 590 000 € pour permettre l'installation d'un restaurateur, et de créer un point d'information.
- Une **école de musique** à St Vincent de Tyrosse,
- Un programme important de pistes cyclables, de plus de 200 km. La première tranche, réfection du tronçon littoral Labenne - Moliets pour 3 649 200 € HT (44 km).

**Si vous ne voulez pas que cette
liste s'allonge.**

**Si vous ne voulez pas que vos
impôts augmentent encore !**

**Si vous pensez que cette
situation doit changer.**

**ADHÉREZ À MACS
INITIATIVES**

association déclarée, BP n°55
40150 HOSSEGOR

<http://www.macs-initiatives.com>

